

BOIS LAMELLÉ-CLOUÉ OU BOIS CONTRE-CLOUÉ ?

Les scieurs sont inventifs et cherchent en permanence à valoriser leurs bois locaux. Quelle belle réponse ils ont trouvée en inventant le mur lamellé-cloqué ? Véritable prouesse technique, si simple et si complexe à la fois. Principalement fabriqué à l'étranger nous avons rencontré quelques entreprises françaises qui utilisent et fabriquent ce type de mur pour la réalisation de maisons performantes, mais aussi de bâtiment à usage tertiaire.



Le bois lamellé-cloqué est constitué de planches d'environ 23 à 24 mm d'épaisseur, elles sont profilées puis rainurées sur une face ; Le rainurage, un peu comme pour le bardage, évite le phénomène de tuilage, mais surtout permet d'augmenter un gain thermique de 40 % par rapport au bois naturel.

En effet le contre croisement des planches rainurées (Gorge de 3mn X 3 mn) permet de bloquer l'air entre plis permettant ainsi d'avoir une performance thermique sans égal et ce pour un mur porteur structurel ... Le mur contre cloqué à le meilleur gain thermique du marché (λ 0.094 W/m²K) et apporte aussi



Panche Resistance thermique Améliorée

une qualité de confort acoustique air permet d'absorber le bruit aériens (Principe du triple vitrage ... mais avec 5 ou 15 couches de planches).

Les planches sont ensuite superposées et croisées, compressées et assemblées une par une dans un centre de clouage automatique (CAO // DAO), à l'aide de pointe en aluminium (Materiaux totalement recyclable). Les pointes sont crantées anti retour afin que chaque clouage devienne définitif donnant ainsi une excellente résistance d'arrachement et le rendant particulièrement adapté aux zones sismiques.

Le bois contre-cloqué permet la réalisation de bâtiment pouvant aller jusqu'à 8 étages en Europe.

Les murs ainsi fabriqués apportent une vraie plus value notamment au niveau thermique, acoustique structurel mais aussi « olfactive » (Grace au poche de résine qui procure cette empreinte).

En outre son séchage à 12 % associé à son traitement thermique lui garantie deux actions indispensables pour notre confort et durabilité :

Stabilité de la planche, devient inintéressante pour les xylophages, et évite tout développement fongique et ce sans substance active chimique (aucun risque de COV)

Garant d'une ambiance intérieure sèche, stabilisée et surtout saine lié directement à sa qualité hygroscopique naturelle Le Bois contre-cloqué est garant d'un bien être dans tous les sens du terme...

De plus cette fabrication s'inscrit dans une réelle démarche éco-responsable. :

L'utilisation des bois locaux permet de faire travailler les entreprises locales, d'utiliser les bois de région favorisant ainsi l'emploi et l'entretien des forêts. Aucun des bois issus de ce concept ne viennent des pays du nord.

Quels sont les avis techniques pour ce type de murs ?

L'entreprise Bois et Vie Habitat en partenariat avec Eco2murs bénéficie d'une autorisation (ETA), autorisation Européenne adaptée aux réglementations nationales qui a été délivrée le 28 juin 2013 (ETA 13/07/99) valide jusqu'en juin 2018 ; Le renouvellement de l'avis technique CSTB sera délivré en mai 2016.

En 2013 la Scierie Moulin avait présenté au Forum Construction son nouvel avis technique pour ses murs appelés «Massif Bois». Ce produit, lancé en 2010, est un concept de murs en bois résineux massif cloués préfabriqués. Cet avis technique AT 3/15-797, atteste la qualité du produit «Massif Bois» et il est l'aboutissement de plus de 2 ans de recherche. Les panneaux sont composés de 5, 7 ou 9 plis de planches qui sont séchées à 12% +/- 2%. Les panneaux peuvent avoir des dimensions de 2.95 x 5.95 m, pour une épaisseur de 120, 170 ou 220 mm pour les murs massifs bois.

Pour plus d'information rendez-vous sur :

<http://www.ecomurs.com>, <http://www.maison-bois-bvh.fr/>,
<http://www.mur-totm.fr/> et sur <http://www.technicbois-moulin.com>

Mur massif contre cloqué - © Ecomurs

